

Le 4^e Rendez-vous de la Conservation d'Éco-corridors laurentien, un évènement rassembleur

Pour la 4^e année consécutive, **Éco-corridors laurentiens** a rallié la population ayant à cœur les milieux naturels des Laurentides. Plus de 60 participants se sont réunis le 6 mai dernier au centre communautaire de Wentworth pour apprendre et échanger sur des enjeux régionaux et sur les bons coups récents en matière de conservation.

Madame Kim Marineau, présidente d'Éco-corridors laurentiens et fondatrice de biodiversité conseil, a présenté une conférence sur l'importance de la biodiversité et fait le bilan d'un atelier de travail sur la connectivité, organisé en partenariat avec le milieu universitaire. Ont suivi quatre présentations sur des initiatives régionales gagnantes : Agnès Grondin, conseillère en environnement de la MRC d'Argenteuil, a présenté la stratégie de conservation de la MRC; par la suite Mario Fauteux, conseiller à la ville de Saint-Jérôme, a présenté le projet de protection du lac Jérôme dont il est l'instigateur; de son côté Claude-Alexandre Carpentier, porte-parole de Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop, a présenté les grandes lignes de leur initiative qui mena à la protection du site; enfin Guillaume Charest-Hallé, conseiller en environnement et aménagement pour l'UPA nous a présenté le projet de ceinture verte du grand Montréal.

Au cours de l'après-midi, les participants ont pu faire une sortie ornithologique, échanger sur la science citoyenne et participer à l'élaboration d'un projet de randonnée translaurentienne.

L'organisme régional a profité de l'évènement pour tenir son assemblée générale annuelle et a accueilli avec plaisir de nouveaux administrateurs issus d'organismes de conservation et de citoyens. Éco-corridors laurentiens remercie chaleureusement les nombreux participants qui, années après années, se présentent avec enthousiasme à cet évènement.

La superficie protégée du massif des escarpements s'accroît encore!

Conservation de la Nature Canada (CNC) et le Comité Régional pour la Protection Falaises (CRPF) et plusieurs autres donateurs ont unis à nouveau leurs efforts avec succès pour protéger une propriété de 135 hectares, située à Saint-Hippolyte. L'acquisition de ce secteur peu fragmenté permet d'agrandir l'aire de protection du massif des escarpements qui chevauche les municipalités de Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte. La propriété se démarque par l'intégrité de ses milieux naturels et qui abritent nombre d'espèces animales et végétales, notamment la grenouille des marais, espèce susceptible d'être désignée menacée au Québec et le noyer cendré, espèce en voie de disparition au Canada.

Apprenez-en davantage sur le CRPF au <http://www.parcdesfalaises.ca/>

«La Roche qui pend», une aire boisée de 10 hectares acquise par Conservation Manitou

La Société de bienfaisance Conservation Manitou, déjà propriétaire de plusieurs terrains dans le secteur du lac Manitou et du lac Fer-à-Cheval à Ivry-sur-le-Lac, vient d'acquérir un boisé de 10 hectares à Saint-Faustin-Lac-Carré. Le site abrite la tête d'un tributaire du lac Fer-à-Cheval, plusieurs milieux humides, un immense bloc erratique nommé «La Roche qui pend» ainsi qu'une section d'un sentier de ski de fond local. À présent, Conservation Manitou assure la protection de 227 hectares de milieux naturels.

Visitez le site de l'organisme au <http://conservationmanitou.ca/fr/>